

Autorisation d'absence pour participer à un stage de formation syndicale

M. / Mme. / Mlle.

Professeur de

au Lycée / Collège

(adresse de l'établissement)

à

Monsieur le Recteur

De l'Académie de

S/C de M. le Proviseur / Principal

du Lycée / Collège

Monsieur le Recteur

Conformément aux dispositions (1) :

- de la loi n° 84/16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant sur le statut général des fonctionnaires,

- de la loi n° 82/997 du 23/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Secrétariat Départemental de la FSU sous l'égide du Centre de Formation de la Fédération syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05.02.93).

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

A, le

(1) indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non).